L'enseignement des mathématiques était confié à MM. Moriceau et Similien. « Ce dernier était un laïque excellent, possédant assez bien ses matières, mais d'une simplicité et d'une naïveté qui le rendaient ridicule et faisaient de lui une objet de risée. Il était absolument sans autorité; » aussi ne resta-t-il professeur qu'une seule année. L'abbé Fruchaud avait quitté la troisième pour le ministère paroissial. M. Désiré Denécheau, son successeur, qui est mort curé de la cathédrale d'Angers (1), ne goûta pas le système en vigueur, qui chargeait les professeurs de la surveillance des récréations et des promenades. Lui aussi ne resta qu'un an dans l'enseignement. Plusieurs de ses collègues l'imitèrent le plus promptement qu'ils purent. Les titulaires des basses classes changèrent fréquemment.

Autant que les circonstances le rendaient possible, le nouveau collège repris les us et coutumes de Beaupréau. M. Mongazon s'était teujours prêté à ce qui pouvait procurer à la jeunesse quelque jouissance honnête, quelque plaisir innocent et sans danger, contribuant à lui assurer l'affection de tous les élèves et à leur rendre agréables dix mois consécutifs de pension. Il rétablit donc particulièrement les fêtes dans la mesure que l'expérience lui avait montré profitable. La première des solennités restaurées fut la Sainte-Catherine. On la célèbra par une grand'messe avec diacre et sous-diacre et les philosophes offrirent le pain bénit, ce qui

entraina congé toute la journée.

La plus grande réjouissance devait rester celle des Rois. M. Bernier a raconté la manière dont elle se passait dans l'ancien collège. « A la fin du souper, le boulanger Martin, assisté d'un domestique, l'un et l'autre en grande tenue, apportait dans un vaste panier des gâteaux de sa façon, en nombre égal à celui des écoliers présents ; M. Mongazon en faisait lui-même la distribution, sans paraître tricher le moins du monde, laissant au sort, disait-il, le soin de déférer la royauté. Le sort, toutefois, était d'ordinaire fort intelligent, et le sceptre ne manquait guère de tomber avec le gâteau contenant la royale fève, dans des mains dignes et capables de la porter honorablement. Une bruyante acclamation saluait le nouveau sire, tout aussitôt que la fève était découverte; il s'avancait triomphalement vers la table de M. Mongazon, pour y trôner, à la place d'honneur. Tous les yeux demeuraient fixés sur la coupe qu'un adroit échanson présentait à Sa Majesté, et dès qu'elle la portait à ses lèvres, ces mots électriques : le Roi boit! étaient suivis d'un tonnerre de vivats et d'applaudissements. Le roi nommait un archichancelier qu'il chargeait de proclamer immédiatement une ordonnance en faveur de ses chers et fidèles sujets. L'ordonnance était rédigée à l'avance dans le style, à peu près, de l'ancienne chancellerie; mais ce qui la rendait surtout piquante pour les élèves, c'est que le rédacteur, appliquant à la circonstance le mot qu'à Rome on disait aux esclaves, pendant les fêtes de Saturne, lorsqu'ils étaient momentanément servis de leurs maîtres : Age libertate decembris, ne manquait pas d'y semer des allusions

<sup>(1)</sup> Décédé en janvier 1870.